

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Ce journal paraît tous les jours, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux

Lettres, Avis, Correspondances etc., à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, MARDI 2 DECEMBRE 1851.

No. 19.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Une merveille dans un Caillou.

Je vous demande mille excuses, ami lecteur, de la rareté de mes actes de présence. Mais, hélas! le temps fait défaut à ma bonne volonté et puis, il faut le dire, vous n'y perdez pas grand chose. Les vrais, les sérieux novateurs du pays des sciences, ne sont pas excessivement communs; dans les séances de l'Académie, ces séances en principe si intéressantes, il y a enroulement de choses qui ne sont pas. Mais veuillez croire que je ne laisse pas passer les bonnes occasions, les savantes ou curieuses découvertes. Aussi pour-je de côté bien des affaires pressées, pour vous entretenir aujourd'hui du crapaud, du célèbre crapaud, dont l'apparition fait quelque bruit dans le monde, et dont l'état civil est l'objet de quelques dissidences et de quelques brocards réciproques parmi les académiciens et les philosophes. Comme un exposé très précis des faits est de première importance, je vais reproduire textuellement le rapport d'une commission composée de MM. E. de Beau-mont, Flourbaes, M. de la Rivière et Duméril, académiciens fait connus, qui ne sont point quatre bonnes femmes. Notez ce point-ci, comme dit le fabuliste.

« Un fait très curieux, jusqu'ici inexplicable, dit le rapporteur, M. Duméril, a été soumis à l'examen de l'Académie. Nous venons vous soumettre d'abord l'analyse du fait, tel qu'il vous a été présenté; nous le suivons de résultat de notre examen et de quelques-uns de nos suggestions, sans pouvoir l'expliquer; mais ce que nous avons vu nous a offert assez d'intérêt pour que nous ayons cru devoir l'exposer dans tous ses détails.

« Depuis plus de deux siècles une trentaine d'observations analogues ont donné lieu à des assertions et des controverses les plus souvent considérées comme des contes ou des erreurs et de préjugés quelque fois même les variations ont été soupçonnées de tromperie. Un assez grand nombre de ces relations ne laissant cependant aucun doute sur le fait en lui-même à savoir, que des crapauds — constamment et nominativement ces mêmes animaux — avaient été trouvés vivants enclavés dans des cavités où ils avaient dû vivre sans doute sans être privés complètement de rapports avec un air respirable...

« Ce phénomène s'est reproduit tant de fois, et avec des circonstances si scrupuleusement recherchées, qu'il devient important pour la science de ne laisser échapper aucune occasion de recueillir les faits, surtout quand ils se présentent avec la plus grande apparence de certitude et de conviction de la part de personnes instruites telles que celles qui ont rapporté plusieurs de ces particularités que nous allons faire connaître, et dont les pièces probantes ont déjà été soumises à votre observation, avec des certificats authentiques que nous avons examinés dans tous leurs détails.

« Près de la station du chemin de fer qui passe à Blois, au lieu dit le *Pressoir-Blanc*, M. Baston, propriétaire, faisait retirer les terres d'un puits auquel il voulait donner plus de profondeur... Les ouvriers avaient fait rencontrer dans un baquet une masse de graviers argileux contenant de gros cailloux arrondis. Plusieurs de ces derniers se trouvaient arrondis et comme enclavés dans les autres; l'un des manœuvres frappa fortement l'un de ces gros silex, qui se fendit en deux portions presque égales. Entre ces deux fragments d'une pâte homogène et sans vide se voyait cependant une sorte de géode creusée inerte d'une

légers couche de matière calcaire. C'est de cette cavité que l'on vit sortir un gros crapaud, qui chercha à s'échapper et à fuir (à une certaine distance, dit-on) mais les ouvriers le saisirent et le replacèrent dans la cavité du silex. Il s'y blottit aussitôt en s'y plaçant de manière à remplir complètement cette sorte de loge, comme enclavée sur son corps. Les deux portions du silex furent alors rapprochées, elles s'adaptèrent parfaitement, et l'animal s'y trouva renfermé comme dans une boîte.

« Cette découverte fut faite le 23 juin de cette année 1851... La société des sciences et lettres de Blois, informée de ce fait curieux, décida que plusieurs de ses membres, réunis à la commission du Musée, prendraient des informations précises à ce sujet. Ces informations authentiques furent recueillies, et le 15 juillet, la commission fit son rapport, dont nous extrayons les résultats suivants.

(Suit la description et l'analyse du sol.)

« Comme l'animal a été examiné à plusieurs reprises par beaucoup de personnes, on a noté qu'il a changé de peau le 8 juillet. On ne dit pas qu'il ait mangé; mais on a reconnu qu'il n'avait en aucune déjection.

« D'abord, si l'on élevait avec précaution la partie supérieure du silex, le crapaud ne cherchait pas à quitter la cavité qu'il remplissait presque entièrement sur la longueur et la largeur, mais non pas en hauteur. Maintenant au contraire, dès qu'on le découvre, et que aussitôt qu'il se sent exposé à l'action de la lumière, il cherche à s'échapper, et ne tarde pas à courir assez rapidement. On a remarqué que lorsqu'on le place sur la pierre plate, il va de lui-même se placer dans la cavité pour s'y blottir, en y enclavant ses membres, de manière à n'être pas blessé par la superposition du fragment supérieur destiné à le reconstruire.

« Le gros silex semble avoir été taillé; il peut peser sept kilogrammes; il a été cassé dans un de ses plus grands diamètres. Cette fente horizontale divise le caillou en deux portions épaisses, inégales en volume.

« La géode qui sert de niche à l'animal est insérée de chaux carbonatée amorphe. C'est dans cette cavité que se trouve le ventre affaissé et tapé sur lui-même. Dans un espace très borné qu'il remplit presque entièrement, il n'a de visible que la partie supérieure du dos, la tête en avant correspondant à une sorte d'échancrure qui enclavait son museau.

« En examinant avec la plus grande attention l'intérieur de la géode, nous avons recherché si, comme nous devions le supposer, il ne se trouverait pas au dehors ou au dedans du silex quelque canal ou seigneur qui aurait permis pénétrer l'air ou l'eau jusqu'à l'animal. Mais c'est en vain que vos commissaires ont cherché cette voie de communication avec l'extérieur...

« La commission s'est convaincue d'une circonstance curieuse et très importante à consigner ici. Elle se trouve comme insérée dans l'intérieur de la cavité tapissée d'une incrustation que l'un de vos commissaires aurait désiré pouvoir essayer, avant de prononcer sur elle, et réellement calcaire et amorphe; c'est que le corps du crapaud, en raison des dimensions, remplissait complètement le fond de cette géode, qu'il ne pouvait y être contenu que d'une manière fixe et déterminée, qu'il devait garder constamment. Eh bien! ce fait est démontré, l'animal avait la tête enclavée dans la cavité, la région correspondante aux branches réunies de la mâchoire inférieure offrait à une solidité, une cohésion, une saillie notable à travers la peau, tandis que tout le dessous de la gorge restait mou et très flexible. Il est résulté de cette application continue,

une empreinte lisse et en creux de la région osseuse formant un canal semi-circulaire dans l'intérieur duquel la matière calcaire s'avance comme un petit promontoire rugueux qui correspond par son contour à la portion molle des téguments comprise dans l'arcade qui cerne le gosier.

« Quant à cette dernière observation, vos commissaires ont pu en démontrer la réalité et en conserver une exacte représentation, en prenant, à l'aide de la cire molle, l'empreinte moule en relief et en creux de cette cavité inférieure de la géode.

« Nous espérons que l'Académie excusera les longs détails dans lesquels nous venons d'entrer. Nous n'aurions pas mis tant d'importance au récit et à l'étude du fait, si déjà, depuis plus de deux siècles, pareils exemples extraordinaires, dont les causes sont si difficiles à concevoir et les résultats résusés jusqu'ici sans explication, ne s'étaient présentés aux recherches des naturalistes, dont aucun, il faut l'avouer, n'a pu en fournir d'interprétation plausible. Vos commissaires restent dans une parfaite perplexité, ils ne se hasardent donc pas à vous proposer des conclusions qu'ils ne pourraient motiver... c'est seulement un fait intéressant à consigner dans vos *Comptes-rendus*...»

(Suit un précis chronologique et historique des crapauds trouvés vivants dans l'intérieur des corps solides, et les noms d'une trentaine d'auteurs rapportant ces faits, nous parmi lesquels je remarque ceux d'Agriopola, Ambroise Paré, Gessner, Aldrovandi, Richardson, Bradley et Goettard.)

« Si la commission académique n'ose pas hasarder de conclusions, il y en a qui sortent d'elle-mêmes du simple exposé des faits. L'autre donc se résoudra à admettre qu'un caillou creux, d'une grande épaisseur, aurait recelé un crapaud vivant depuis la fondation première de ce caillou, c'est à dire peut-être des centaines, peut-être des milliers d'années? Mais cela est impossible, absurde, intolérable!

Telle est particulièrement l'opinion de M. Magendie et de M. Serres, qui s'inscrivent en faux contre le batracien phénoménal. Il déclarent net à l'Académie qu'ils ne croient pas à la merveille. D'ailleurs, le crapaud dont il s'agit, émittoit et soufflait dans son caillou depuis des siècles, en supposant qu'il ait pu y vivre, aurait les articulations ankylosées et raccornées et ne sauterait pas si gaillardement quand il est hors de sa prison. Ces illustres pensent donc que les choses ne se sont point passées comme on les raconte; quelqu'un ayant vu ce caillou cassé, aura imaginé d'y loger un crapaud, par hasard, il aura trouvé sous sa main, et de « mystifier » le public par une histoire saugrenue. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car le fait supposé est impossible, et « philosophiquement » on ne saurait l'admettre. C'est aussi notre avis; mais... voyons un peu.

Je rappellerai d'abord une petite histoire fort connue. Cinq siècles avant notre ère, sur les rives du fleuve Égos, une grosse pierre tomba du ciel dans le jardin d'un marchand de farine. L'homme en gottions, suivi des notables de la commune, porta la pierre au philosophe Anaxagore: « D'où vient cela, Monsieur dit-il un savant professeur; ce bloc est tombé du ciel, bien sûr; comment cela se fait-il? — Cela prouve, répond l'autre, que le ciel est de pierre, et d'autre part, qu'il se détraque; ce qui ne m'étonne point, vu qu'il n'est pas neuf. — Vraiment, Monsieur? — Comme j'ai l'honneur de vous le dire; d'ailleurs, si ce n'est pas cela, il faut admettre que des pierres voltigent dans l'espace comme des hannetons.

et cela vous va-t-il mieux? — Non. — Et il resta convenu que le ciel était de pierre, et qu'un météore s'en était détaché.

Il y a quelque soixante ans, un autre bloc tombé du ciel, dans le département de la Sarthe, fut présenté à l'Académie. Deux savants philosophes, Lavoisier et Guyton-Morveau, chargés d'examiner le cas, firent remarquer que le ciel n'était plus de pierre comme au temps d'Anaxagore, attendu la théorie du vide newtonien. Donc la pierre n'avait pu en tomber. Donc la prétendue chute ne pouvait être qu'un rêve, préjugé, obscurantisme, ou... mystification. L'Académie répondit: *Amén*. Quelques années par-delà, une grêle de cailloux tomba sur le nez des académiciens ou à peu près. Il fallut bien reconnaître qu'il tombait des pierres du ciel, quoique ce fût « impossible » et philosophiquement absurde. Il est même assez avéré qu'il pleut aussi des crapauds, quoique la chose soit fort ridicule; mais revenons à notre affaire.

Dans l'hygiène des incrédules, il faut admettre que le caillou cassé, il vint « par hasard » au limousin l'idée de mystifier ses camarades, en leur disant qu'une bête était sortie de la. « Par hasard » son idée s'arrêta sur un crapaud, et « par hasard » aussi, au moment même, un crapaud se rencontra sous sa main. Cet animal pouvait être petit, moyen, gros, de toutes sortes de tailles, mais il se trouva, « par hasard » qu'il était tout juste ce qu'il fallait pour remplir la cavité du caillou. Celle-ci était tapissée à l'intérieur de matière calcaire; eh bien, les choses étaient disposées, « par hasard », de telle sorte que le corps de la bête s'y appliquait parfaitement, et que le solide se substituait au moule sur l'animal. Dans cette incrustation il se trouvait quelque part un sillon circulaire, qui aurait pu occuper sur le contour du caillou tous les azimuts possibles; mais il se trouva, « par hasard », que ce sillon est dans la région de la tête, « par hasard » qu'il est juste à la hauteur de la mâchoire, « par hasard » qu'il en suit le contour, qu'il en représente la saillie; en un mot, que tout est par hasard, comme cela serait si l'on avait moulé le crapaud avec une matière molle et subitement solidifiée. Je demande à mon lecteur si cette combinaison de tant de hasards complaisants ne serait pas de digestion au moins aussi difficile que celle du crapaud antédiluvien vivant, et son caillou par dessus le marché?

Toutefois, le doute serait plus légitime si le crapaud de Blois était un exemplaire unique du merveilleux phénomène. Mais il y a bien d'autres cas analogues cités par une foule d'auteurs et attestant la découverte de crapauds dans des pierres, dans des meuliers, dans des blocs de marbre! Expliquez, si vous pouvez, cet accord de témoignages par un préjugé ou une éternelle mystification. Et alors que de nos jours des expérimentateurs ont eu sevelé des crapauds dans du plâtre solidifié, où ils ont vécu des années entières! Le fameux crapaud de Raincy avait passé quarante ans à ce régime sans s'en trouver plus malade.

Mais en admettant comme réel le fait « impossible », comment l'expliquer, et quelles conclusions en tirer? L'expliquer, je ne saurais, et il le fait en lui-même ne m'émerveille pas moins que les illustres savants qui ne parvenaient pas à l'admettre. C'est le cas de bien d'autres réalités « impossibles ». Quant aux conclusions, il en résulteraient manifestement que chez certains animaux, chez les crapauds notamment, et exclusivement peut-être, les fonctions de la vie peuvent être indéfiniment suspendues dans le cas d'une ségrégation complète des agents extérieurs; que le méca-

nisme animal en chômage, sans perte et sans réparation, reste dans le même état, tant que les conditions restent les mêmes. Il en était certainement ainsi dans les cas non contestés de crapauds enclavés dans des blocs de plâtre artificiels, et s'ils ont pu y vivre plusieurs mois, et même quarante ans, il n'y a pas de raison pour que cet état n'ait pas pu se prolonger pendant des centaines, des milliers, des myriades d'années. Il y a cinquante siècles peut-être, ou même de plus, que le crapaud de Blois habitait sa singulière loge; mais, au lieu de mourir de faim, il n'y trouva aucune faim, je crois au contraire que la complète absence de toute communication avec l'extérieur était une condition essentielle pour la conservation de la vie de ce vieil hermite. Au temps de Mathusalem, ou de plus haut encore il se sera emparé dans une gîte argileuse ou siliceuse, qui se sera solidifiée peu à peu. Mais combien de révolutions n'ont pas passé sur la terre avant la formation complète de ce caillou!

J'aimais voulu, mais je remets au prochain article à vous parler de la dernière éclipse du soleil, de la découverte d'une si précieuse comète périodique, et de celle de deux ou trois nouvelles planètes, qui ont fait, je crois leur entrée dans le monde depuis notre dernière entrevue. Ce sont Egerie et Héne; plus une troisième, de date plus récente, qui n'est pas encore nommée. A ce propos je dois vous dire, que notre dernière a changé de nom; c'était, vous le savez, *Victoria*, ainsi appelée par M. Hind, en l'honneur de son auguste souverain. Mais les américains lui ont déclaré la guerre, l'ont délogée du ciel, et finalement, la planète débaptisée s'appellera *Glio*.

Je sais, comme que ces gens-là auront agi d'après les suggestions du Pape!

L. DESROUVES

Nouvelles de la Suisse.

Nous recevons les détails les plus narrants sur la situation du canton de Fribourg. La persécution y est telle qu'elle ébranle même la foi. Les vœux sacrés s'y multiplient: à Saint-Nicolas, on a dernièrement enlevé un ostensor et deux ciboires avec les saintes hosties, ainsi que le fût et le calice de la Sainte-Cène, qui formaient une parcelle de la vraie croix. Le régnitaire est toujours fermé, et l'on n'a aucun établissement qui puisse remplacer les écoles de famille qui veulent donner une éducation à leurs enfants sans contraindre de les envoyer hors du canton. La terre est si grande que les parents des bannis volontaires sont obligés de tenir caché le lieu qu'ils ont choisi pour refuge, comme si la main des despotes démocratiques pouvait les atteindre au-delà de l'Océan et s'étendre jusqu'aux forêts de l'Amérique; ce vice est la loi de la Suisse, qui possède les plus hautes de la Suisse, étaient maintenant en vigueur dans ce malheureux canton. Lord Palmerston travaillait à Fribourg de quoi faire éclater son zèle pour les intérêts de l'humanité souffrante et des populations opprimées. Le peuple de ce canton l'année dernière, à une majorité immense, déclara combien lui est odieux le gouvernement imposé par la force, sous lequel il gémit. Les pétitions des Fribourgeois en 1850 ont été acquiescées à l'histoire, non moins que le fait des pétitions présentées à leur roi, en 1849, par les populations napoléoniennes, pour être de l'ordre d'une Constitution anti-nationale. Et cependant le cabinet anglais attaque le roi de Naples, qui s'est rendu aux vœux de son peuple, et favorise les despotes de Fribourg, contre lesquels le vœu du peuple s'est prononcé avec tant d'énergie.

Fribourg est en ce moment le plus malheureux de tous les cantons suisses; mais la part qui le tient comblé sous le joug exercé aussi dans les autres son action impie. Le *Spezialer de Genève* constate que la propagande démocratique s'étend dans tout le pays les productions les plus journalières. Les mots sont placés dans les *Mystères de Genève* que les colporteurs offrent à toute bête et à toute cabane. Les cabarets se multiplient dans une proportion effrayante, et ils sont ouverts partout le jour et la nuit; que ce soit des salons, banques, de grands et de petits théâtres où l'on travaille à pervertir le peuple par les plus obscènes représentations.

LE MONTAGNARD

OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793—1848.
(Seconde partie—1818.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.)

Puis tout-à-coup, comme si Dieu eût oublié de lui rappeler le sillon de ses quatre vingt ans, il poussa la porte d'un mouvement brusque et entra dans son appartement. L'obscurité la plus complète régnait autour de lui.

Presque aussitôt il repartit tenant une lumière à la main; et, s'appuyant sur la jambe de l'escalier pour soutenir son corps qui se ployait avec peine, il chercha le papier qu'Arthur de Saverny avait jeté à terre.

Pas un des mouvements du jeune homme n'avait échappé au vieillard.

Ce papier, ce devait être la lettre qu'Arthur venait de recevoir. M. Vancelay la ramassa et l'ouvrit avec précipitation.

— Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! dit-il aussitôt qu'il eût parcouru les premières lignes.

Et il resta comme anéanti, tenant sa lumière d'une main, la lettre de l'autre. Les vieillards ont l'expérience du regard comme ils ont celle du cœur, et l'agitation intérieure d'Arthur ne lui avait point échappé; seulement, il attribuait à une autre pensée.

Pourquoi donc cet homme étranger à Arthur aimait-il ainsi? Peut-être il l'aimait comme parfois la vieillesse aime la jeunesse, de cette affection sans égoïsme qui est détachée de tous les biens de la vie. Arthur, de son côté, il faut l'avouer, avait ce don précieux, si rare aujourd'hui, le respect des cheveux blancs; et il ne passait pas un jour qu'il ne serrât la main à son vieux voisin, avec cette respectueuse et franche cordialité qui est comme un écho du cœur. Du reste, depuis que le jeune Saverny avait quitté Phéto de son père, le hasard, ce grand arrangeur de toutes choses, avait toujours réuni le vieillard et l'étudiant.

Tout-à-coup, soit que M. Vancelay eût entendu quelque chose, soit qu'il eût obéi à une impulsion subite de son cœur, il s'approcha de la porte, et, collant contre le bois son oreille attentive, il écouta; à l'intérieur on allait et venait.

M. Vancelay frappa deux coups à la porte.

Presque aussitôt le domestique vint ouvrir.

— M. Arthur n'est pas couché, Pierre?

— Oh! non, M. Vancelay, il écrit; je crois qu'il a quelque chose.

— Et moi j'en suis sûr, mon brave Pierre; laissez-moi avec lui.

Tout en parlant ainsi, le vieillard frappait affectueux ment sur l'épaule du domestique.

— Je ne demande pas mieux, M. Vancelay, car vous êtes un bien bon homme, et depuis le porlier jusqu'aux mansardes, tout le monde vous aime ici.

Le vieillard entra. Arthur était devant une table et écrivait.

Il eut vite fait de la personne qui entra. Aussi, le vieillard, adossé contre le battant gothique du regarda longtemps sans parler.

Éclairé par la lumière qui brûlait sur la table, la figure d'Arthur avait une expression douce et triste à la fois; douce, parce que son cœur, animé par l'apparition subite de cette femme, rayonnait sur son visage; triste, parce que sa mère était morte en lui donnant le jour et parce qu'il n'avait jamais connu son père. N'y a-t-il pas toujours un nuage de vague douleur sur le front de ceux dont les premiers pas dans la vie n'ont pas été entourés de cette douce et malléable affection?

M. Vancelay resta longtemps silencieux et pensif.

— C'est donc bien vrai, M. Arthur, dit-il tout-à-coup, vous vous battez demain avec ce Mathias?

Arthur était si loin de s'attendre à cette voix qui venait se jeter à l'insti dans le tumulte

de ses pensées, qu'il tressaillit involontairement.

— Pardon de vous déranger, M. Arthur, mais, voyez-vous, cela m'inquiète beaucoup. Le jeune Saverny se jucha un peu en arrière pour lui tendre la main:

— Vous êtes bien bon, M. Vancelay, et vous savez bien que vous ne me dérangez jamais. Le vieillard prit cette main que le jeune homme lui tendait, et la serra étroitement dans les deux siennes.

— M. Arthur, lui dit-il, rien ne me donne le droit de vous interroger, si ce n'est l'intérêt bien grand que je vous porte. Mais cette querelle est-elle donc sérieuse? Ne peut-on concilier?

— Je ne le veux pas, interrompit fièrement Arthur.

— Mon ami, laissez-moi vous parler comme un homme qui a bien longtemps vécu et qui a beaucoup vu. Il est du devoir de tout homme de répondre son sang pour sa patrie, pour la défense de ses concitoyens, mais Dieu fait un crime à ceux qui prodigent une seule goutte d'un sang précieux, pour satisfaire un faux point d'honneur à propos de quelques querelles les plus futiles; il y a à lâcher plutôt que courir à jouer sa vie et celle de son adversaire dans cet assassinat. Je vous parle sévèrement, mon ami, parce que je vous aime, et que le cœur parle toujours ainsi.

L'expression que M. Vancelay avait mise dans ses paroles était grave; son visage, toute sa personne, pas un changement subtil n'avait pris un aspect de dignité calme et sérieuse

qu'Arthur ne leur avait jamais vu, et qu'il peut-être il n'avait jamais soupçonné en lui.

— Ce n'est pas une querelle futile, répondit-il après un instant de silence, comme s'il eût voulu laisser entrer plus profondément en lui les paroles qui raisonnaient encore à ses oreilles. Entre Mathias et moi, il existe une haine intestine, un fiel longtempé contenu et longtemps évacué. Je vous remercie d'être venu, M. Vancelay, asseyez-vous et écoutez moi un instant.

Le vieillard fit un signe affirmatif et s'assit en face d'Arthur.

— Vous savez, M. Vancelay, qu'à l'école j'ai quelques amis, ils sont nombreux même à ma voix ils viendraient tous autour de moi; c'est ce que les autres appellent le parti à réactionnaire; et si vraiment, je le sème, et je suis sûr, car cet empire c'est par mon intelligence, par l'énergie de ma pensée et de mon cœur que je l'ai conquis.

À travers le calme avec lequel M. Vancelay écoutait les paroles d'Arthur, il y eut tout-à-coup comme un éclair qui rayonna dans ses yeux et sur son visage. C'était, peut-être, un souvenir de sa vie passée qui revenait au vieillard:

— Les hommes sont ainsi faits, murmura-t-il à voix demi-basse, ils dominent ou ils sont dominés; l'indépendance et la liberté sont des mots avec lesquels on ne fait que des esclaves.

— L'influence que j'ai, continua Arthur, M.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 2 DECEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE: — ACADEMIE DES SCIENCES: Une merveille dans un caillon. — Nouvelle de la Suisse.

FEUILLETON: — LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES: — 1793 — 1848. — Seconde partie, 1848. — (Suite.)

La retraite du Chapitre de la Cathédrale s'est terminée vendredi par une messe solennelle de clôture dans l'église St-Jacques. Mgr. de Montréal officia pontificalement en présence d'une portion du clergé et d'un concours assez nombreux de fidèles. M. A. Pinsonneault, Th. Plamondon et V. Pilon furent installés Chanoines, et M. P. Leblanc promu à l'office de Chapelain du Chapitre. Le R. P. Santoni, supérieure des M. Oblats, prêcha le sermon de circonstance et son discours, remarquable par l'élegance de la diction et la force du raisonnement, fit impression sur tout l'auditoire.

Nous prions le lecteur de ne point se lasser de nos critiques à l'adresse du Montreal Witness; nous ne revenons si fréquemment à ce dangereux organe des passions mauvaises que pour en atténuer l'effet à l'égard de droits incontestables dont le symbole religieux du Witness paraît être la négation constante. Ces droits que le Witness veut anéantir, ces accusations qu'il multiplie, cette chaîne de censure qu'il se fonde à lui-même en ne sait à quel titre, tout cela serait complètement effacé s'il n'y avait en ce pays au-delà d'un demi-million d'hommes qui ont le tort immense d'être plus canadiens-français, et le tort beaucoup plus grave à ses yeux de vouloir demeurer catholiques. Au siècle dernier vivait un homme dont toute l'ambition se bornait à saper les fondements de toute religion, par haine de la religion elle-même; imitateurs de cet homme et toutefois moins ouverts que lui à ses motifs dont ils s'inspirent, les hommes du Witness ont des trésors de science biblique pour démontrer que nulle croyance en Canada n'a le droit d'asile si elle ne compte parmi les sectes qu'ils favorisent de leur haut patronage: ils professent en même temps une sorte d'évangélisme au moyen duquel ils retranchent, et pour bonne cause, aux catholiques et à leurs chefs spirituels, plus des trois quarts des droits ordinaires aux membres de toute communauté civile. Cela seul fait voir qu'il y a moins d'humanité dans le code religieux du Montreal Witness que dans les constitutions sociales de n'importe quel peuple civilisé du globe.

La monomanie du Witness se donne aujourd'hui carrière à propos de ce qu'il appelle la dictature des prêtres; elle s'attaque aux éditeurs de journaux catholiques-romains, maltrisés par l'influence du clergé de notre religion dans l'intérêt d'un candidat politique appartenant à leur église. Voici dans quels termes cette fureur du Witness met au jour sa terrible révélation: —

« Les éditeurs Catholiques Romains n'ont aucune indépendance; on ne leur permet aucune divergence d'opinion. — Leur jugement privé, s'ils en ont aucun, est, chose avouée, à l'état de prostration; leur âme elle-même n'est point à eux en propre, elle appartient à l'église dont quelque Evêque ou Vicaire-Général guide leur plume. Et on peut dire LA MÊME CHOSE DES ELECTEURS CATHOLIQUES ROMAINS. »

Puisque le Witness nous fait une histoire de vieille, nous ferons mieux que cela; nous lui en fournirons une qu'il reconnaîtra pour moins douteuse au fond que la sienne.

« Et 18 — quelques zélés religionnaires non catholiques, naturels d'Écosse et de quelque autre partie des trois-royaumes, s'ennuyant à prodiguer leur zèle sans obtenir un succès rémunérateur qui les satisfît, se résolurent à porter en d'autres lieux leur bagage de propagandistes avec en outre une somme assez ronde de présomption pour le faire utilement valoir. Ce pays était une conquête d'autant plus assurée pour les pieux évangélisateurs, que les hommes d'élite ne naissent point tous les jours en Canada, et que d'ailleurs c'était dans le temps chose assez rare en effet pour que les nouveaux venus, surtout venant de loin, y pussent grandir autant qu'ils le jugeraient désirable et bon. Au surplus, Sa Majesté britannique ayant domaine sur la colonie, il y avait raison de prétendre à convertir toutes les âmes qu'on y trouverait en dehors d'une certaine voie, et même à dévaliser, pour leur bien, les catholiques. Ce charitable dessein trouvait encore à s'étayer sur une autre considération. La réforme autorisait ses souteneurs à dire en matière de foi: " Nous seuls avons raison," nos évangélisateurs se promirent bien de foudroyer ceux qu'ils endoctrineraient, par cette conclusion à-la-ouïssante: " Donc, vous avez tort. »

« La mer et les vents leur permirent de traverser l'océan sans encombre. Ils arrivèrent en Canada. Dans ce pays, jeune encore par la culture du sol et par celle de l'industrie, que voient-ils? un peuple de catholiques tenant beaucoup à la foi traditionnelle de ses ancêtres. Par malheur, il leur semblait être sourd à la voix de nos apôtres... Quel contretemps! Les convertir de force, il n'y avait pas moyen... ce n'était plus le temps... Que faire! Précher simplement les systèmes religieux imprimés d'entremer pour les individus voulant s'en mêler. Oni, c'était cela, puisqu'un reste et tout bien considéré, les catholiques avaient le droit naturel et même garanti de rester catholiques. Nos missionnaires songèrent donc pour le moment à récolter dans leur propre champ; ils se tournèrent philosophiquement vers les adeptes de leur croyance, se renfermèrent dans leurs temples et s'occupèrent de leur propagande, par l'impossibilité absolue de pécher ailleurs, cette fois, en eau trouble...

« Néanmoins, cet état de choses dura peu. L'église catholique du Canada, recrutée de quelques milliers d'œdofants qui la vénéraient, par l'influence naturelle de ses belles institutions, de l'unité immuable, des effets salutaires et de la perpétuité de son enseignement, éveilla, sans la provoquer, la vertueuse indignation des recteurs venus pour la combattre, et que leur impuissance humiliait de vant elle. Aussi, depuis lors, lui font-ils la petite guerre, mais la guerre implacable au moyen de la calomnie sur tous les tons et sous toutes les formes... Les hostilités se poursuivent encore avec acharnement, et, dans cette étrange lutte, les catholiques ont pour ennemis des individus ignorés en dehors de leur église, qu'ils ne croient jamais, envers lesquels, par conséquent, il n'est rien à se reprocher. Comme chefs, les doctrinaires dissidents ne sont qu'un petit nombre, mais ils ont appelé au secours de leur fanatisme anti-catholique l'auxiliaire de la presse; ils possèdent plusieurs journaux tels que le Globe, le Christian Advocate, le Montreal Courier, lesquels disent copieusement sur l'ignorance et la crédulité de leur peuple, sans, pour cela, qu'aucun d'eux ait encore égalé en ce genre le Montreal Witness, leur prototype à tous égards et bien digne assurément de l'être. »

La petite histoire que nous venons de raconter offre de nouvelles péripéties dans chacun des numéros du Montreal Witness, journal qui se fait souvent une ressource de répéter ses acolytes, sans que jamais l'un ni les autres ne paraissent soupçonner d'écarter d'eux-mêmes les doutes qui leur viennent à l'esprit. L'honneur tout en paraissant triompher aux yeux de leur public. Cette tactique du silence dont il font un témoignage à leurs mensonges est familière surtout aux éditeurs-ministres du Montreal Witness. Aussi avons-nous vu des concitoyens protestants s'en indigner en haussant les épaules, et répondre, au nom de la religion protestante, toute solidarité avec de tels hommes. Nous n'attendions pas moins il est vrai de tout dissident honnête, à quelque communion qu'il lui appartienne.

« Au milieu de cette population canadienne-française qu'isola toujours des luttres homocides et des dissensions religieuses, son attitude invariablement calme et son caractère pacifique et droit, les écrivains du Witness et leur héraut de la sœur-province, George Brown, ressemblent à une gâche de corbeaux se riant sur une proie vivante dont ils n'osent pourtant approcher. »

Ces hommes se disent religieux et ils ne sont pas même citoyens. Ils ont élevé entre leurs compatriotes d'adoption, séparés entre eux par une origine et une religion différentes, cette barrière de suspicion et de haine que sollicitent les jours de journal d'venu pour ses fondateurs l'interprète de l'antagonisme sans motif, de la délation sans fondement et de la calomnie sans excuse. Il y a plus de six années que le Montreal Witness sème dans tous les rangs de la population le venin des animosités religieuses afin de diviser et punir des hommes à qui la religion commune de leur C'est ainsi que les prédicateurs du Witness et essorts entendent l'évangile et le besoin de s'aimer mutuellement; c'est là la monnaie qu'ils donnent en échange de l'hospitalité qu'ils reçoivent. Ils ont répété d'une manière tout aussi morale le précepte de la liberté de conscience et de jugement qui est l'article fondamental de leur credo religieux, en s'efforçant d'imposer aux catholiques un système d'écoles-mixtes qui amalgamait toutes les croyances, tandis que la loi décide qu'il y aura des écoles séparées au désir de chacune des classes dissidentes de la colonie. S'insurger contre la loi, sans succès réel, mais dans le seul but de persécuter les catholiques, c'est accomplir à la lettre la charité chrétienne dont a besoin la politique du Witness. Et tandis que d'honorables protestants, tels que D. Ross, W. Bagley, J. Rolph, et d'autres législateurs de ce pays, se concertent avec des membres influents des communes d'Angleterre, demandant et veulent pour tous la liberté de conscience et celle de l'enseignement, le Witness et ses amis n'ont persisté pas moins à réclamer l'abolition de ces droits inaliénables envers les catholiques du Canada, comme s'il pouvait être question de les excepter de la législation commune.

Lorsque les canadiens français se font remarquer par leur esprit de tolérance, lorsqu'ils ont souffert de longues années les attaques malveillantes et les accusations envenimées de leurs ennemis, n'ont-ils pas eu le droit de leur reprocher amèrement cette persistance injuste dans le dessein d'anéantir leur foi religieuse par le recours à la calomnie et à la persécution légale? Ce n'est pas tout, car le Witness a un autre mode de taquinerie assez malhonnête. Il fait un crime à notre clergé de quelques donations dont il est plus facile de blâmer la destination toute catholique que de contester le moins du monde la légitimité. Le clergé, en présence de ces dénominations frénétiques du Witness, ne répond à aucune, sans doute parce que, ne se mêlant en rien de législation, il n'a pas lieu de supposer que ce lui-ci devienne jamais de la ligne droite en tout ce qui affectera une dénomination religieuse quelconque. Mais les éditeurs du Witness préchent-ils de bonne grâce la spoliation du clergé catholique? La charité n'est pas d'ordinaire si officieuse, et ces messieurs obéissent à un autre conseiller de la justice dans cette campagne d'hostilités qu'ils ont ouverte à grands frais de clameurs et de sophismes. Quant à leur désintéressement individuel ou collectif, nous en aurions bien quelque chose à dire sans déclamation aucune; mais nous réservons ce chapitre pour l'occasion où il sera temps de mettre le sujet en relief.

Nous ne tenons pas à rassurer le Witness sur l'indépendance de notre plume; mais nous le prions de croire qu'elle ne relève en tout ce qu'elle-même selon les limites et dans la pensée du programme de ce journal. Librement acceptée, notre tâche est toute volontaire, et si des conseils ou quelque direction particulière nous arrivent jamais de la source éclairée que notre adversaire indique, nous nous en estimons infiniment heureux, sans cesser de croire que les lecteurs des Melanges dispenseront en ce cas le Witness d'y trouver à redire. Notre feuille ne plaide la cause d'aucun parti politique; mais devons-nous à cause de cela, nous garder d'émettre une opinion sur les choses de la politique ou sur les hommes qui y prennent ostensiblement une part? S'il y a faute en ceci, nous demandons au Witness de quel droit il lui est libre de mettre en question des sujets qui l'intéressent ou le regardent de la

même manière que nous intéressent ou nous regardent les constitutions et les immunités des églises quelconques dont il paraît être l'organe en chef? Notre jugement privé, noté et notre plume nous apparaissent intelligemment, et nous userons de toute la liberté qu'elles possèdent pour apprendre au Witness, si toutefois il ne le sait déjà, que le corps religieux qu'il fait de suspecter ne s'impose pas plus dans la direction des journaux qui le défendent, qu'il ne s'occupe des dénonciateurs qui l'insultent sans une ombre de fondement. Nous sommes en position de rendre pleinement ce témoignage, et nous le réitérons autant de fois que le nécessiteront le besoin de la vérité aussi bien que la déplorable facilité avec laquelle notre adversaire abuse perpétuellement du mensonge pour le salut (il) de ses nombreux lecteurs.

« À l'égard des électeurs catholiques romains que le Witness dit être influencés dans la lutte électorale du jour, cette assertion de sa part n'a que la valeur des précédentes. Mais si le clergé s'abstient, c'est qu'il ne veut pas se prévaloir d'une loi qui déclare les prêtres électeurs en leur conférant le droit de vote. Par conséquent, il ne serait pas plus mal à des prêtres catholiques de s'exprimer, comme citoyens, sur le mérite d'un candidat qu'ils approuveraient, qu'il ne l'est, ce ne semble pas ministres-rédacteurs du Witness de cabaler en dépit du droit, pour amener l'exclusion de la scène parlementaire des candidats catholiques, malgré que le vœu de leurs concitoyens les y appelle. »

NOUVELLES ELECTORALES. COMTE DE QUÉBEC. — M. Chauveau vient d'être réélu par acclamation. COMTE DE MÉGANTIC. — M. Clapham se porte candidat concurrentement avec M. Poudrier que l'on dit avoir pour lui toutes les chances de succès. M. Dunbar Ross revient aussi sur les rangs, tandis qu'un marchand du comté, M. Bezeau, à qui on a offert la candidature, décline formellement cet honneur. Mais il n'y a pas une déclaration de principes libéraux qui puisse balancer celle de M. Ross de la part d'aucun de ses concurrents, et M. Ross, joint à ses principes une honnêteté reconnue avec des talents peu communs. Nous lisons à son sujet dans le Canadian: « Dans cet état de division qui paraît exister parmi les électeurs, dans ce conflit de candidatures offertes et acceptées ou refusées, ce que les habitants de Mégantic ont peut-être de mieux à faire est de réunir leurs suffrages sur celui qui les a représentés dans le dernier parlement. Personne n'y a plus de titres que M. Ross, tant à cause de la libéralité connue de ses sentiments, que des services qu'il a déjà rendus au comté et de ceux que ses relations avec le gouvernement le mettent en position de lui rendre encore. »

COMTE DE NORFOLK. — L'honorable JOHN ROLPH sera élu sans opposition dans ce comté, qu'il a représenté avant l'Union dans l'assemblée du Haut-Canada. COMTE D'OXFORD. — Tous les candidats opposés à l'hon. M. Hincks se sont retirés, excepté M. Vansittart, le candidat tory. M. Hincks a été élu à Niagara. COMTES UNIS DE KENT ET LAMBTON. — Un journal d'Hamilton dit que l'honorable Malcolm Cameron, candidat représentant du comté de Kent et aujourd'hui candidat pour Huron, est aux trousses de M. George Brown et travaille de toutes ses forces pour M. Rankin, l'autre candidat réformiste pour Kent et Lambton. La trahison de M. Brown envers le parti réformiste, ajoute ce journal, mettra M. Cameron en état de le plumer comme une oie. Une des curiosités de cette élection, c'est que M. W. L. Mackenzie travaille pour M. Brown qu'il avait pour concurrent à Halton. (Canadian.)

COMTE DE MONTREAL. — L'assemblée pour la nomination des candidats eût lieu mercredi. Les deux tiers au moins de l'assistance se déclarèrent en faveur de M. Valois. On nous dit que les apparences sont toutes au désavantage de son compétiteur, M. John.

VILLE DE MONTRÉAL. — Demain et après-demain se fera l'élection de deux candidats sur les cinq qui aspirent en ce moment à représenter la ville. Nous avions mis par inadvertance, la publication des noms des officiers-rapporteurs; en voici la liste accompagnée d'une désignation des lieux où se tiendront les différents polls. Samuel Cornwallis Mouck, enr. élève d'élection.

Quartier Ste-Marie. — François X. Brazeau, Poll: coin des rues Panet et Ste-Marie; J. G. Sims, Poll: Marché Public, Place Papineau. Quartier St-Jacques. — Francis Cassidy, Poll: coin des rues Ste-Marie et Campan; Joseph Boulangier, Poll: Marché Public, Place Vigor; Charles D. Roy, Poll: coin des rues Ste-Catherine et Amherst. Quartier St-Louis. — Joseph A. Labadie, Poll: coin des rues Mignonne et Ste-Elizabeth; Joseph A. Berthelot, Poll: coin des rues Dorchester et des Allemands; Strachan Bethune, Poll: coin des rues Vitré et St-Constant. Quartier St-Laurent. — Goodman Benjamin, Poll: Maison de Police au coin des rues De Bligny et Craig; Théod. Doucet, Poll: un bout de la rue Côté, rue Lauchetière; John Tiffin, Poll: coin des rues Ste-Catherine et St-Charles Borromée. Quartier St-Antoine. — C. P. Ladd, Poll: rue Bellevue, coin connu comme " Moore's corner "; Chs. S. Rodier, Poll: coin des rues la Montagne et St-Joseph; Wm. Workman, Poll: Marché à Foin, rue McGill.

Quartier St-Anne. — George Brush, Poll: Maison de Police, rue King; Dammes Mason, Poll: Place Chaboullé, près de la Maison de Pompe; H. H. Whitney, Poll: près du Magasin de Potasse, rue du Collège. Quartier Ouest. — John Ostell, Poll: coin des rues St-Pierre et Notre-Dame. Quartier Centre. — René A. R. Hubert, Poll: côté St-Laurent, près de la Petite rue St-Jacques. Quartier Est. — Amable Prévost, Poll: Ancienne Maison d'Audience, rue Notre-Dame.

Le Canadian cite le paragraphe suivant qu'il dit tirer du Quebec Gazette de mercredi: « M. Cauchon nous avons beaucoup de plaisir à l'annoncer, est venu en avant dans cette occasion, se RANGEANT DU CÔTÉ MIS-TRÉBET, et a parlé chaleureusement en faveur de MM. Méthot et Mignire. »

Nous apprenons que la nomination de candidats pour le comté de Terrebonne, eût lieu samedi midi à Ste-Thérèse. L'honorable A. N. Morin, présent à cette assemblée préliminaire, y fit valoir dans une allocution assez courte les mérites de sa conduite publique, le système de la responsabilité ministérielle, et son intention de contribuer au fonctionnement efficace et régulier de l'organisation nouvelle, ajoutant qu'il réclamait les suffrages électoraux du comté d'après les principes du ministère libéral et en sa qualité de membre du cabinet. Quelqu'un ayant ensuite appelé M. D. B. Papineau de St-Martin, celui-ci s'annonça sans coup férir à l'assistance comme le candidat qui devait disputer à l'hon. M. Morin les honneurs du triomphe. Il fit un discours en somme tant à la considération de ses auditeurs le fait de " l'expulsion de M. Morin du comté de Bellechasse," et en disant que cette homme public avait en pour habitude de promettre mille choses à ses électeurs et de racheter ensuite la parole qu'il leur avait donnée par des votes contraires. Il fit suivre cet exposé convaincant d'une dissertation sur les sleighs, le tout entremêlé d'une revue critique des hommes et des choses du ministère. Les paroles que prononça M. Papineau furent applaudies d'a peu près quinze des auditeurs présents. L'hon. M. Morin, au contraire, fut à l'unanimité de l'assemblée, et ses amis entretinrent l'espérance la mieux fondée de le

thias l'a de son côté sur ceux qui mènent la même vie que lui... mais il comprend bien que l'intelligence de la pensée domine la paresse de l'estaminet. Entre nous il ne fallait qu'une étincelle. Hier, il a insulté une femme qui était seule; j'ai pris la défense de cette femme, il m'a provoqué devant tous mes camarades de la façon la plus grossière, et nous avons pris rendez-vous pour demain matin. — Et puis encore, continua Arthur en s'animant, n'est-il pas le mutamore, le spadassin de l'école? Chaque jour, à chaque heure, ne parle-t-il pas de leçons qu'il prétend avoir données? Déjà il a eu plusieurs duels; je ne me suis jamais battu, moi. Il croirait tous que j'ai peur, lui le premier. Il se vanterait dans ses estaminets de m'avoir fait reculer. Vous voyez bien que c'est impossible! D'ailleurs ne faut-il pas toujours avoir une première affaire? — Hélas! murmura le vieillard en voyant qu'aucune résolution ne pourrait faire changer Arthur.

Il y eut un moment de silence, puis M. Vancelay reprit: — Qui avez-vous choisi pour vous accompagner? — Le général d'Épernay que j'ai vu tout à l'heure chez mon grand-père. — C'est bien, Arthur, d'avoir pris un homme sérieux et grave comme le général; et quel est votre second témoin? — Je n'ai eu le temps encore de prévenir personne; je compte écrire à un de mes camarades.

— Voulez-vous que je vous accompagne? — Vous, M. Vancelay!... — Ma demande vous étonne, M. Arthur, reprit le vieillard avec un sourire qui donnait à sa physionomie une étrange expression; le vieux père Vancelay n'est plus bon à rien avec ses quatre-vingts ans; mais soyez tranquille; si la vieillesse ruine les forces du corps elle ne touche pas à celles du cœur. Je vous en prie, laissez-moi vous accompagner.

Arthur regarda M. Vancelay. Les yeux du vieillard étaient humides, mais tout son corps s'était redressé et avait pris une attitude subite de fermeté et d'énergie qui étonna le jeune homme. — Avec plaisir, M. Vancelay, lui dit-il, mais à une condition; c'est que sur le terrain vous ne cherchiez pas à empêcher le combat. — Le général est un vieux soldat, et moi, je suis ce que commande un premier duel, et le juste amour propre d'un jeune homme. La pensée et le souvenir sont deux mots qui ne vieillissent pas. Soyez donc sans crainte.

Après un moment de silence, et comme Arthur le regardait, visiblement étonné de voir si énergique de cœur et de corps, le vieillard d'ordinaire courbé, morne et taciturne, il ajouta: — Vous ne m'en voulez point, n'est-ce pas, M. Arthur, de ma demande? Je ne suis que votre voisin, un pauvre vieux, bien triste, bien sombre, mais je vous aime; vous, je vous aime parce que... parce que vous êtes bon et généreux, parce qu'il y a de nobles sentiments dans votre cœur, et que nous autres qui avons beaucoup vécu, nous savons qu'ils sont rares;

je vous aime pour ce que vous avez fait ce matin et puis... M. Arthur... Ici le vieillard hésita; il semblait que sa voix tremblât à tel point sur ses lèvres, qu'il lui était impossible de parler. — Parce que... murmura-t-il en mettant la main sur ses yeux, parce que j'ai en un fils aîné... moi, un fils que j'aimais de toutes les forces de mon âme, ce fils... est... mort... mais... mais...

Ici Vancelay passa une de ses mains sur ses yeux, pendant que l'autre s'appuyait sur ses lèvres. On eût dit qu'il voulait comprimer les larmes de son cœur. Il reprit d'une voix plus basse: — Quand je vois ce brave jeune homme, plein de cœur comme vous l'êtes, il me semble que c'est lui, il me semble que je le vois, j'ai envie de l'embrasser comme j'embrassais mon pauvre enfant. Oh! n'ayez aucune crainte, votre honneur est en bonnes mains. A mon fils je disais ce que je vous dis: " Tu es jeune, tu as du cœur, tu as pris la défense d'une femme qu'on insultait, tu as bien fait, c'est le devoir d'un homme. Mais pas de duel, parce que la raison et l'humanité le défendent autant que Dieu. Mais si tu veux absolument le battre, oh! mon Dieu, ton père sera à tes côtés pour te surveiller et mener ton adversaire par un petit chemin qui n'aura pas de pierres. — Allons, reprit-il après une pause, il est tard; dormez tranquille, M. Arthur; demain matin je viendrai vous éveiller moi-même, mais surtout couchez-vous; ne pensez à rien.

M. Vancelay, après avoir prononcé ces paroles, seerra une dernière fois la main de l'étudiant, et entra dans son appartement. Mais quand il fut seul avec lui-même, quand il ne sentit plus Arthur qui le regardait et l'écoutait, toute sa fermeté apparente disparut, et se laissant tomber dans son vieux fauteuil, il murmura avec un sentiment de profonde douleur: — Demain!... s'il allait être tué!... Les heures se passaient, et le vieux Vancelay, le front dans ses mains, ne faisait aucun mouvement. La lumière qu'il avait posée sur la cheminée s'éteignit consumée, et il ne s'aperçut même pas de l'obscurité qui l'enveloppait. Les premiers rayons du jour le réveillèrent seuls de sa méditation silencieuse. Il s'habilla à la hâte, regarda l'heure, et sortant de son appartement, il alla frapper à la porte d'Arthur.

Pierre vint lui ouvrir. — M. Arthur?... lui dit-il. — Je crois qu'il vient de se réveiller. — En effet, Arthur s'habillait lorsque M. Vancelay entra. — M. Vancelay jeta sur lui un regard rapide. Rien ne décelait l'inquiétude, mais Arthur avait peu dormi; il avait l'air réveillé. — Déjà levé, M. Vancelay? dit le jeune homme. — A vos ordres, mon cher M. Arthur. — Un silence de quelques instants succéda à ce peu de mots. — Arthur continuait sa toilette; il était bien facile de voir que sa pensée était loin de lui

et courait dans les champs immenses des rêves et des illusions. — Pardon, M. Arthur, dit tout-à-coup le vieillard de cette voix qui indique un pénible et violent effort sur soi-même, de quelles armes complex-vous vous servir? — De l'épée, je pense, à moins que mon adversaire n'élève quelque discussion à cet égard; alors, comme je suis décidé à les accepter toutes, j'accepterai l'arme qui lui conviendra. — C'est selon, il ne faut pas comme cela abandonner son droit. Il y a une grande différence entre l'épée et le pistolet. — Pas pour moi, répondit Arthur du ton le plus naturel en cachant une lettre, je ne sais pas mieux me servir de l'une que de l'autre. — Ah!... fit M. Vancelay dont le visage se décomposa, vous... ne savez... vous servir... ni de l'épée... ni du pistolet!... — J'ai pris quelques leçons d'escrime au collège, voilà tout. — M. Vancelay s'était levé? ses mains tremblaient, et son visage tout-à-l'heure pâle, était devenu presque pourpre: — Mon Dieu!... murmura-t-il, que les jeunes gens sont donc imprudents! Parce qu'ils ont du cœur et de l'énergie, ils croient que tout est dit quand ils savent se jeter sur la pointe d'une épée. Mais je ne la veux pas, moi!... Arthur! puisque vous voulez absolument vous battre, voyons ce que vous savez... Pierre, décroche ces fleurs et ces épées.

(A continuer.)

— Vous, M. Vancelay!... — Ma demande vous étonne, M. Arthur, reprit le vieillard avec un sourire qui donnait à sa physionomie une étrange expression; le vieux père Vancelay n'est plus bon à rien avec ses quatre-vingts ans; mais soyez tranquille; si la vieillesse ruine les forces du corps elle ne touche pas à celles du cœur. Je vous en prie, laissez-moi vous accompagner.

Arthur regarda M. Vancelay. Les yeux du vieillard étaient humides, mais tout son corps s'était redressé et avait pris une attitude subite de fermeté et d'énergie qui étonna le jeune homme. — Avec plaisir, M. Vancelay, lui dit-il, mais à une condition; c'est que sur le terrain vous ne cherchiez pas à empêcher le combat. — Le général est un vieux soldat, et moi, je suis ce que commande un premier duel, et le juste amour propre d'un jeune homme. La pensée et le souvenir sont deux mots qui ne vieillissent pas. Soyez donc sans crainte.

Après un moment de silence, et comme Arthur le regardait, visiblement étonné de voir si énergique de cœur et de corps, le vieillard d'ordinaire courbé, morne et taciturne, il ajouta: — Vous ne m'en voulez point, n'est-ce pas, M. Arthur, de ma demande? Je ne suis que votre voisin, un pauvre vieux, bien triste, bien sombre, mais je vous aime; vous, je vous aime parce que... parce que vous êtes bon et généreux, parce qu'il y a de nobles sentiments dans votre cœur, et que nous autres qui avons beaucoup vécu, nous savons qu'ils sont rares;

je vous aime pour ce que vous avez fait ce matin et puis... M. Arthur... Ici le vieillard hésita; il semblait que sa voix tremblât à tel point sur ses lèvres, qu'il lui était impossible de parler. — Parce que... murmura-t-il en mettant la main sur ses yeux, parce que j'ai en un fils aîné... moi, un fils que j'aimais de toutes les forces de mon âme, ce fils... est... mort... mais... mais...

Ici Vancelay passa une de ses mains sur ses yeux, pendant que l'autre s'appuyait sur ses lèvres. On eût dit qu'il voulait comprimer les larmes de son cœur. Il reprit d'une voix plus basse: — Quand je vois ce brave jeune homme, plein de cœur comme vous l'êtes, il me semble que c'est lui, il me semble que je le vois, j'ai envie de l'embrasser comme j'embrassais mon pauvre enfant. Oh! n'ayez aucune crainte, votre honneur est en bonnes mains. A mon fils je disais ce que je vous dis: " Tu es jeune, tu as du cœur, tu as pris la défense d'une femme qu'on insultait, tu as bien fait, c'est le devoir d'un homme. Mais pas de duel, parce que la raison et l'humanité le défendent autant que Dieu. Mais si tu veux absolument le battre, oh! mon Dieu, ton père sera à tes côtés pour te surveiller et mener ton adversaire par un petit chemin qui n'aura pas de pierres. — Allons, reprit-il après une pause, il est tard; dormez tranquille, M. Arthur; demain matin je viendrai vous éveiller moi-même, mais surtout couchez-vous; ne pensez à rien.

M. Vancelay, après avoir prononcé ces paroles, seerra une dernière fois la main de l'étudiant, et entra dans son appartement. Mais quand il fut seul avec lui-même, quand il ne sentit plus Arthur qui le regardait et l'écoutait, toute sa fermeté apparente disparut, et se laissant tomber dans son vieux fauteuil, il murmura avec un sentiment de profonde douleur: — Demain!... s'il allait être tué!... Les heures se passaient, et le vieux Vancelay, le front dans ses mains, ne faisait aucun mouvement. La lumière qu'il avait posée sur la cheminée s'éteignit consumée, et il ne s'aperçut même pas de l'obscurité qui l'enveloppait. Les premiers rayons du jour le réveillèrent seuls de sa méditation silencieuse. Il s'habilla à la hâte, regarda l'heure, et sortant de son appartement, il alla frapper à la porte d'Arthur.

Pierre vint lui ouvrir. — M. Arthur?... lui dit-il. — Je crois qu'il vient de se réveiller. — En effet, Arthur s'habillait lorsque M. Vancelay entra. — M. Vancelay jeta sur lui un regard rapide. Rien ne décelait l'inquiétude, mais Arthur avait peu dormi; il avait l'air réveillé. — Déjà levé, M. Vancelay? dit le jeune homme. — A vos ordres, mon cher M. Arthur. — Un silence de quelques instants succéda à ce peu de mots. — Arthur continuait sa toilette; il était bien facile de voir que sa pensée était loin de lui

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table listing steamship departures from Liverpool to New York, including ship names, dates, and agents.

JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

Advertisement for Joseph T. Dorval, a cabinet maker and joiner, located at the intersection of St. Charles and St. Louis streets.

NON RESPONSABILITE DE DETTES.

Legal notice regarding the non-liability of debts for a specific individual or entity.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

Notice for school commissioners regarding book purchases and conditions.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTVILL.

Advertisement for the St. Andrew of Argenteuil Academy, detailing its location and educational offerings.

REGLES.

Rules and regulations for the St. Andrew of Argenteuil Academy.

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE.

Advertisement for authentic French wine without adulteration, sold by M. Herveon & Co.

ATTENTION!!!

Attention notice regarding wine quality and pricing.

ATTENTION!!!

Attention notice regarding school supplies and book orders.

Notice regarding the search for three capable teachers for a school.

AUX INSTITUTEURS.

Notice for teachers regarding a school position and salary.

PEINTURES HUILES, ETC.

Advertisement for oil paintings and art supplies.

AVIS.

Notice regarding a collection of 153 books.

COLLEGE JOUETTE.

Advertisement for Collège Joliette, detailing its curriculum and location.

HOTEL RICHARD.

Advertisement for Hotel Richard, located on St. Charles street.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

Advertisement for a teacher's guide, 2nd edition.

IMAGES NOUVELLES.

Advertisement for new religious images and medals.

CHAPEAUX FRANCAIS.

Advertisement for French hats and headwear.

FRANCAISES DE SONS A 1) CHELINS.

Advertisement for French cheese products.

ATTENTION!!!

Attention notice regarding wine quality.

ATTENTION!!!

Attention notice regarding school supplies.

LIVRES NOUVEAUX.

Advertisement for new books, including religious and educational titles.

ATTENTION

Attention notice regarding book prices and availability.

AVIS AUX ORGANISTES.

Notice for organists regarding a church position.

AUX INSTITUTEURS.

Notice for teachers regarding a school position.

LIVRES NOUVEAUX.

Advertisement for new books, including religious and educational titles.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Advertisement for a bookstore and bookbinding shop.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Advertisement for a life insurance company, Vie du Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

Advertisement for mineral water sources, St. Germain.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Advertisement for parish libraries and book collections.

BIBLIOTHEQUE INSTRUCTIVE ET AMUSANTE.

Advertisement for an educational and entertaining library.

AVANTAGES.

Advertisement regarding various advantages and services.

NEUVAINES.

Advertisement for novenas and religious services.

DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Advertisement for religious books and services.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, Dr. Globensky.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, Victor L. Lanvin.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.

AVOCAT.

Advertisement for a lawyer, J. J. E. Bibaud.